



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DU TENNIS CLUB

L'an deux mille vingt trois, le trente mai, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 23/05/2023

Compte-rendu affiché le 31/05/23

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Alexis MONTOLIU.

Rapporteur : Monsieur Thierry DUCHAMP

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Marion LECLERE ; Alexis MONTOLIU ; Levana MBOUNI

ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION

Marcel GOLBERY Arrivée à 18h36 a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Eliane CHAPON Arrivée à 18h36 a donné procuration à Marine BOISSIER

Alain DONJON Arrivée à 18h36 a donné procuration à Wilfrid COUPE

Michèle CALVANO Conseillère suite à démission Roger MADJALANI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

ABSENTS

Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre-Marie MAUXION ; Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

L'association du Tennis Club de Pierre-Bénite, sis 30 Rue Charles de Gaulle, représentée par Monsieur Etienne GUNGUENAUD, son Président, a le projet d'organiser les 40 ans du Club cette année.

Dans ce cadre, l'association a sollicité la ville afin de bénéficier d'une subvention exceptionnelle.

Afin de soutenir la tenue de cet évènement, il vous est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de **500 € à l'association du Tennis Club de Pierre-Bénite.**

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association du Tennis Club de Pierre-Bénite pour participer à l'organisation des 40 ans du Club.

DIT que les crédits sont prévus au budget.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,

Le secrétaire de séance

Monsieur Alexis MONTOLIU



Le président de séance,

Jérôme MOROGE,
Maire,
Conseiller Régional